

OUVERTURE DU CARREFOUR EN « T »

L'ouverture du carrefour en « T » a eu lieu le vendredi 2 octobre dernier avec l'objectif de remplacer les ponts d'étagements fermés depuis 2011. Les travaux de construction ayant débuté en mai 2015, se sont déroulés sur une période de 18 semaines consécutives.

Les membres du conseil tiennent à remercier particulièrement le ministère des Transports du Québec pour sa collaboration tout au long du projet et sa participation à la réalisation du projet. Nous tenons aussi à souligner l'engagement de tous les intervenants impliqués dans la réalisation du projet, les professionnels en ingénierie, l'entrepreneur général et ses sous-traitants et notre administration municipale qui tous contribué à ce que ce projet soit une réussite.

PLAN D'ACTION | RUE SAINTE-ANNE

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, le SPVM et l'administration du Campus Mc Donald (CEGEP John-Abbott et Université Mc Gill) travaillent conjointement à la préparation d'un plan d'action permanent visant à corriger le problème de bruit et d'incivilités commises depuis le mois d'août à la sortie des bars de la rue Sainte-Anne. Misant sur une gestion proactive plutôt que réactive, ce plan permanent permettra de mieux faire respecter les règlements municipaux et les lois, et favorisera une meilleure cohabitation sur la rue Sainte-Anne et sur les rues locales adjacentes au secteur commercial.

Le commandant de Montigny du poste de quartier 1 du SPVM était présent au conseil de ville afin d'écouter les doléances des citoyens sur cet enjeu. Notons que cette situation se reproduit chaque année au printemps et à l'automne, soit à la rentrée et à la fin des classes collégiales et universitaires. Cet automne, les mesures prises par la Ville et le SPVM ont donné les résultats escomptés au niveau de la rue Sainte-Anne. Ces mesures étaient toutefois insuffisantes aux abords des rues locales adjacentes au secteur commercial.

Si vous êtes témoins d'incivilités, d'infractions, de vandalisme, de bruits excessifs, etc., nous vous rappelons qu'il est primordial de contacter le 911. Cela permettra au SPVM de mieux répondre aux situations d'urgence, et ce, plus rapidement.

Plus de détail à venir à ce sujet dans les prochains mois.

Pour consulter le communiqué du SPVM :

<http://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/getmedia/5b72d5d7-2622-47ff-bb95-bbcc37442d74/Communique-PDQ01-Bruit-et-incivilites.pdf.aspx>

SERVITUDE D'HYDRO-QUÉBEC - SECTEUR NORD

À la demande de la Ville, Hydro-Québec confirme qu'aucun projet de construction d'une deuxième ligne de haute tension dans la servitude existante n'est prévu sur le territoire de Sainte-Anne-de-Bellevue, et ce, pour les 50 prochaines années. L'offre actuelle est suffisante pour la demande actuelle et future envisagée par Hydro-Québec.

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 septembre 2015, il a été mentionné qu'Hydro-Québec pourrait construire une deuxième ligne de haute tension dans la servitude existante située dans le secteur Nord de Sainte-Anne-de-Bellevue. Cette servitude a été acquise par Hydro-Québec au début des années 1950.

Afin de clarifier la situation et de clore le dossier, Mme Hawa a personnellement communiqué avec les représentants d'Hydro-Québec. Ces derniers lui ont confirmé qu'aucun projet de construction d'une deuxième ligne de haute tension n'est prévu sur le territoire de Sainte-Anne-de-Bellevue à court terme ni à long terme, et que l'offre actuelle est plus que suffisante à la demande –présente et future envisagée par Hydro-Québec.

Veillez noter qu'Hydro-Québec doit se conformer à plusieurs exigences gouvernementales avant la construction d'une ligne de haute tension. De plus, de tels projets doivent être planifiés –de nombreuses années avant leur réalisation, mais doivent également être au préalable – approuvés par diverses agences gouvernementales.

Il est donc important de tenir compte de cette situation pour bien comprendre le fait que la servitude doit être prise en considération pour tous projets en lien avec l'aménagement du parc Claude-Robillard. Les membres du conseil désirent d'ailleurs profiter de l'occasion pour réitérer leur transparence sur le dossier de la servitude d'Hydro-Québec d'une seconde ligne de haute tension et assurer à la population que toute information à ce sujet leur sera transmise.

TRAVAUX AU PARC CLAUDE-ROBILLARD

Merci à tous les citoyens qui ont démontré leur intérêt pour l'aménagement du parc Claude-Robillard et son entretien. Les travaux d'entretien ont débuté dans la semaine du 21 septembre 2015, en y incluant la construction d'un sentier piétonnier reliant l'intersection des rues Grenier-Meloche à la piste cyclable existante longeant le Parc. Les investissements dans les

infrastructures récréatives se feront en fonction de la vocation du Parc défini par le Programme particulier d'urbanisme (PPU) 2016.

Le conseil municipal a décidé de reporter ces investissements à une date ultérieure non déterminée. Ainsi, il juge plus logique de définir préalablement la véritable vocation du parc en tenant compte du PPU du secteur Nord et des espaces verts qui y seront prévus, avant d'effectuer tout investissement majeur.

Les ateliers-citoyens organisés dans le cadre du projet de développement du secteur Nord ont clairement démontré la volonté des citoyens d'unir toutes les communautés de Sainte-Anne-de-Bellevue, incluant le nouveau secteur. Le conseil municipal est convaincu qu'une intégration des parcs, des espaces verts et des espaces publics, lieux où se créent ces communautés, est essentielle afin de mettre en place un projet qui rassemble les citoyens et qui respecte leurs volontés.

« Ensemble, vers une vision du secteur nord qui nous rassemble et qui nous ressemble! »

PLAN D'ACTION - TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUR LE PONT PROULX

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, en collaboration avec le PDQ 1 du SPVM et la Sécurité publique du Collège Mc Donald ont préparé un plan d'action pour la durée des travaux de construction en cours sur le pont Proulx de L'Île-Perrot. Ce plan vise à minimiser les impacts négatifs sur la circulation à l'heure de pointe, en fin de journée, en cas d'incidents majeurs sur l'A-20 Ouest. Ce plan vise principalement à rediriger la circulation afin que les automobilistes ne puissent emprunter les rues étroites du secteur en direction de l'A-20 Ouest. Ces mesures seront mises en place dès que les autorités responsables de la gestion de la circulation sur le pont Proulx (SQ et MTQ) aviseront le SPVM et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Pour plus d'information : https://www.mtq.gouv.qc.ca/infrastructures-transport/p-routiers-100M/monteregie_ouest/Pages/Refection-majeure-du-pont-Proulx-situe-sur-lautoroute-20-a-Llle-Perrot.aspx

URGENCE MAJEURE - SERVICE « CODE RED »

Les citoyens de Sainte-Anne auront bientôt accès au service « CODE RED », par l'entremise de leur téléphone mobile et de leur adresse courriel. Ce service permettra de transmettre rapidement de l'information essentielle aux abonnés en cas d'une urgence majeure touchant la ville. Grâce à ce système, les citoyens pourront être avisés de toute alerte majeure et pourront recevoir les directives à suivre.

Les modalités d'inscription au nouveau service seront disponibles sous peu.

RÉFECTION DE LA TOUR À BOYAUX DE L'HÔTEL DE VILLE

Les soumissions portant sur les travaux de réfection patrimoniale de la tour à boyau de l'hôtel de ville ont été rejetées par le conseil municipal et un nouvel appel d'offres sera lancé dès cet automne.

La tour à boyaux d'incendie de l'hôtel de ville, endroit où est inscrit le nom de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, fait partie intégrante du bâtiment.

En reportant la réalisation de ces travaux est au printemps 2016, la ville pourra obtenir des prix plus compétitifs.

SAISON HIVERNALE 2015-2016 : CONTRAT DE DÉNEIGEMENT & AUTRES SECTIVES CONNEXES – SECTEUR NORD

Les services de la firme C. Gauthier Excavation ont été retenus pour le déneigement du secteur Nord et autres services connexes à effectuer sur l'ensemble du territoire de la ville (chargement de la neige, location de machineries, etc.). En cas de problème, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des travaux publics au 514-457-6844, à visiter le site Accès-Territoire, ou à partager l'information grâce à l'application mobile VOILÀ.

Cette année, pour le déneigement du secteur nord, l'administration municipale a recommandé au conseil de procéder à un appel d'offres établi sur une base forfaitaire, plutôt que sur une base horaire, le tout calculé sur une estimation de précipitation annuelle de 250 cm de neige. Cette façon de procéder, différente de celles des années précédentes, permettra à la Ville d'effectuer des économies et de connaître les coûts engendrés par le déneigement au moment d'établir le budget général.

NOUVEAU PERMIS POUR LES ENTREPRENEURS PAYSAGISTES ET ENTREPRENEURS EN DÉNEIGEMENT

Les entrepreneurs paysagistes et les déneigeurs devront désormais obtenir un permis pour travailler sur le territoire de Sainte-Anne-de-Bellevue. L'instauration d'un tel permis, disponible à faible coût, vise principalement à faire respecter les règlements et, par le fait même, facilitera la tâche de la patrouille municipale et du Service des travaux publics. À noter que cette mesure touche uniquement les entrepreneurs, et non les citoyens. Ces derniers ne recevront en aucun cas un constat d'infraction en vertu de ce règlement, à moins d'agir à titre d'entreprise. (À noter : Le règlement municipal devrait être approuvé en octobre 2015.)

L'objectif principal est de faire connaître les règlements de la Ville et de les faire respecter (exemples : jours et périodes durant lesquels le bruit est autorisé, endroits où il est interdit de déposer la neige et les rebuts d'excavation de terre, etc.).

Cette mesure ne s'applique qu'aux entreprises incorporées et enregistrées. Elle ne vise pas les jeunes qui coupent le gazon sur une base individuelle. Pour la saison hivernale 2015-2016, première année de l'application du règlement, la Ville visera particulièrement à informer les entrepreneurs, et une première offense ne sera pas sévère.

Le permis permettra également d'obtenir les informations sur l'entreprise en question, soit le nom réel tel qu'inscrit au registre des entreprises du Québec -, celui de son propriétaire, ses coordonnées et le nom de la personne à rejoindre en cas d'infraction et/ou d'urgence. L'émission de ce type de permis est d'usage courant dans plusieurs villes et est un outil qui permet de préserver la quiétude des quartiers en faisant respecter aux entrepreneurs les règlements municipaux.

TRAVAUX MUNICIPAUX EN COURS

Les chantiers municipaux se poursuivent selon l'échéancier prévu. En tenant compte de différentes conditions de chantier rencontrées lors de leur exécution, certains travaux seront complétés au mois d'octobre 2015- :

- Réfection infrastructures – Secteur Garden City (fin des travaux majeurs mi-octobre 2015). La couche finale de pavage sera réalisée au printemps 2016, afin de permettre un cycle de gel-dégel de la chaussée, due aux excavations importantes lors de la reconstruction des infrastructures.
- Les travaux de réfection des rues programme 2015 ont été complétés, à l'exception de la section du boulevard des Anciens-Combattant située en face de la caserne de pompier. Ces travaux sont prévus au mois d'octobre 2015;
- Les travaux de construction du trottoir – Boulevards industriel et Daoust sont pratiquement complétés. Une taxe d'amélioration locale sera imputée au secteur industriel pour le paiement des travaux;
- Les travaux de réfection de la promenade Phase I seront complétés à l'automne 2015. Les phases 2 et 3 des travaux seront réalisées respectivement en 2016 et 2017. Ce programme de réfection sur 3 ans est nécessaire compte tenu que la promenade date des années 80.

REQUÊTES, DEMANDES & PLAINTES : UTILISEZ LE SERVICE EN LIGNE!

Nous encourageons tous les citoyens à utiliser le [service de requête en ligne](#), disponible sur appareil mobile, et accessible 24 heures sur 24, 365 jours par année, et ce, depuis maintenant près de 1 an. Ce service aux citoyens est celui qui est le plus efficace et le plus efficient pour nous rejoindre et avec votre numéro de requête unique vous permet de faire un suivi, auprès de la ville de votre demande.

TOUT UN SUCCÈS POUR LA 1^{ère} ÉDITION DE *NATURELLEMENT, SAINTE-ANNE!*

Malgré le mauvais temps, l'évènement qui s'est tenu le 12 septembre dernier fut un véritable succès. Le spectacle de clôture mettant en vedette Michel Pagliaro et Jeff Smallwood s'est déroulé devant une foule d'environ 150 personnes réunies à la salle Thérèse-Casgrain.

Les organisateurs travaillent maintenant au bilan de l'évènement en collaboration avec les partenaires impliqués, afin d'accroître le rayonnement et la notoriété de l'activité auprès des divers publics cibles lors des prochaines éditions.

Naturellement, c'est à Sainte-Anne que nous prolongerons l'été 2016!

Pour voir toutes les photos de l'évènement : <http://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/Albums-photos/Naturellement,-Sainte-Anne.aspx>